



*Île d'Orléans et
souper-théâtre
14 juillet 2018*

Itinéraire : Départ tôt de la région pour l'Île d'Orléans. La visite commence par le vignoble Ste-Pétronille, suivi d'un excellent dîner. En après-midi, visite de la lavanderie de la Seigneurie de l'Île. La Maison de nos Aïeux nous attend pour mieux connaître nos la vie de nos ancêtres. Pour terminer, la visite de l'île, nous nous arrêterons chez Cassis Monna et filles pour une visite et dégustation. Nous quittons l'île pour St Michel de Bellechasse où un souper-théâtre nous attend.

Prix par personne: 229.00 (198.97 + TPS 9.95 + TVQ 19.85 + OPC 0.23)

* 50 places disponibles

Le prix comprend : Transport en autocar, les visites mentionnées, service d'un accompagnateur 2 repas, billet pour la pièce de théâtre, les taxes et frais de services, 1,00\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages

Le prix ne comprend pas : dépenses personnelles, l'assurance-voyage

Bon à savoir : Comme les pourboires au chauffeur et à l'accompagnateur sont laissés à votre discrétion; l'industrie du voyage suggère 3\$/jour par personne pour le chauffeur et de 3\$/jour par personne pour l'accompagnateur.

*Le type de véhicule utilisé sera en fonction du nombre de passagers.



Réservation

Un dépôt de 75.00\$ est exigé au moment de la réservation ainsi que l'assurance-annulation s'il y a lieu. Le paiement final est dû 60 jours avant le départ soit le 15 mai 2018 par chèque postdaté, argent comptant ou carte de crédit.

Directives de départ: elles vous seront communiquées par courriel, par courrier ou par téléphone 1 à 2 semaines avant le départ. Soyez vigilant !

Frais d'annulation :

60 jours et plus avant le départ:
59 à 30 jours avant le départ :
29 jours et moins :

Le montant du dépôt
50% du montant total
100% du montant total

Réservations :

190 boul. Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4L9
Tél. 418-862-8737 ou 1-800-463-1263

Club Voyages FP est titulaire d'un permis du Québec

Nos itinéraires et nos prix tiennent compte de la nouvelle réglementation canadienne sur le transport en autocar. Les prix sont établis en fonction du prix des fournisseurs de services, du taux de change, du coût du carburant et des taxes et des autres frais en vigueur en date de publication de ce programme. Les prix sont valides à la date de publication de ce programme et sont sujets à changement sans préavis. Départ garanti avec un minimum de 30 passagers. Responsabilité du voyageur : Les voyageurs ont la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonomes pour entreprendre le voyage. Imprimé le 26 février 2018.